

## GUIDE TECHNIQUE AFFECTATION POST 2<sup>NDE</sup> N° 1 Éléments du barème pris en compte dans l'affectation - Rentrée 2021 En 1<sup>ère</sup> technologique et 1<sup>ère</sup> professionnelle

*Un guide d'aide à la saisie dans l'outil AFFELNET sera transmis début juin*

**RAPPEL** : pas de saisie AFFELNET pour l'entrée en 1<sup>ère</sup> générale

### PARAMÉTRAGE DU BARÈME POUR L'AFFECTATION POST 2<sup>NDE</sup>

Le classement des élèves se fera au seul moyen du barème calculé par l'application informatique pour chacun des vœux ; ce barème prend en compte les éléments suivants :

#### Montants de 2<sup>nde</sup> professionnelle (même spécialité même établissement)

Le code vœu filière de la spécialité de 1<sup>ère</sup> professionnelle est automatiquement généré dans AFFELNET LYCÉE.

Ce vœu filière est généré uniquement pour les 2<sup>ndes</sup> professionnelles qui ont une seule spécialité de 1<sup>ère</sup> professionnelle en continuité.

#### Montants de 2<sup>nde</sup> pro famille de métiers, commune ou de détermination

Il n'y a pas de vœu filière généré automatiquement pour les élèves issus :

- d'une 2<sup>nde</sup> professionnelle organisée en familles de métiers
- d'une 2<sup>nde</sup> professionnelle commune ou de détermination

La saisie du vœu de 1<sup>ère</sup> professionnelle devra être faite dans AFFELNET LYCÉE.

Le critère pris en compte pour l'affectation est celui des résultats scolaires.

**Rappel** : priorité aux montants de 2<sup>nde</sup> pro organisée en famille de métiers en 1<sup>ère</sup> pro de la famille dans le même établissement.

### Familles de Métiers

#### 2<sup>nde</sup> Pro Métiers de la relation client

- Métiers du commerce et de la vente option A Animation et Gestion de l'Espace Commercial
- Métiers du commerce et de la vente option B Prospection Clientèle et Valorisation de l'Offre Commerciale
- Métiers de l'Accueil

#### 2<sup>nde</sup> Pro Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

- Aménagement et finitions du bâtiment
- Interventions sur le patrimoine bâti option A Maçonnerie
- Menuiserie aluminium-verre
- Ouvrages du bâtiment : métallerie
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Travaux publics

#### 2<sup>nde</sup> Pro Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- Gestion-administration
- Logistique
- Transport

#### 2<sup>nde</sup> Pro Métiers de l'aéronautique

- Aéronautique option Avionique
- Aéronautique option Systèmes
- Aéronautique option Structure
- Aviation générale

### *Métiers des industries graphiques et de la communication*

- Façonnage de produits imprimés, routage
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option A productions graphiques
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option B productions imprimées

### *Métiers de l'hôtellerie-restauration*

- Cuisine
- Commercialisation et services en restauration

### *Métiers de l'alimentation*

- Boucher-charcutier-traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Poissonnier-écailler-traiteur

### *Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment*

- Technicien d'études du bâtiment option A : Études et économie
- Technicien d'études du bâtiment option B : Assistant en architecture
- Technicien géomètre-topographe

### *Métiers de la beauté et du bien-être*

- Esthétique cosmétique parfumerie
- Métiers de la coiffure

## MEF national commun

### *2<sup>nde</sup> Pro Accompagnement soins services aux personnes (année commune)*

- Accompagnement Soins Services aux Personnes - option « structure »
- Accompagnement Soins Services aux Personnes - option « domicile »

### *2<sup>nde</sup> Pro Maintenance de véhicules (année commune)*

- Maintenance de véhicules option A : voitures particulières
- Maintenance de véhicules option B : véhicules de transport routier
- Maintenance de véhicules option C : motocycles

### *2<sup>nde</sup> pro Systèmes numériques (année commune)*

- Sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire option A
- Audiovisuels, réseau et équipement domestiques option B
- Réseaux informatiques et systèmes communicants option C

### *2<sup>nde</sup> pro Maintenance de matériels (année commune)*

- Maintenance de matériels option A (agricole)
- Maintenance de matériels option B (manutention)

## 2<sup>nde</sup> pro de détermination (expérimentation académique)

### *2<sup>nde</sup> Pro Maintenance des équipements et des matériels industriels et agricoles (LP Savary Ferry - Arras)*

- Maintenance des machines agricoles
- Maintenance des équipements industriels

### *2<sup>nde</sup> Pro Métiers de la réalisation de produits mécaniques (LP Eiffel – Armentières)*

- Technicien d'usinage
- Fonderie

## Les notes

### Pour les élèves de 2<sup>nde</sup> GT

Les notes seront prises en compte dans le barème pour :

- une demande de maintien en 2<sup>nde</sup> GT dans un autre établissement (exceptionnel) ;
- une réorientation vers la 2<sup>nde</sup> professionnelle dans les cas exceptionnels d'une période importante de rupture des apprentissages ou d'une demande exprimée par la famille. Ces situations seront communiquées à l'IEN-IO de secteur pour assurer un suivi ;
- une série de 1<sup>ère</sup> technologique quel que soit l'établissement ;
- une demande de 1<sup>ère</sup> professionnelle.

### Pour les élèves de 2<sup>nde</sup> professionnelle

Les notes seront prises en compte dans le barème pour :

- une demande de 1<sup>ère</sup> professionnelle à l'issue d'une 2<sup>nde</sup> **en famille de métiers ou commune** ;
- une demande de 1<sup>ère</sup> professionnelle **dans un autre établissement** ;
- **le redoublement dans une même spécialité de 2<sup>nde</sup> professionnelle dans un autre établissement** ;
- **une réorientation.**

### Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année de CAP

La saisie des notes est nécessaire pour les élèves qui participent à l'affectation pour demander :

- **le redoublement dans une même spécialité de 1<sup>ère</sup> année de CAP dans un autre établissement** ;
- **une réorientation.**

### Pour les élèves de Terminale CAP qui souhaitent poursuivre dans une série de 1<sup>ère</sup> professionnelle en adéquation avec le CAP

La saisie des notes est nécessaire.

### Pour les élèves autorisés à redoubler la classe de 1<sup>ère</sup> techno, et qui demandent un autre établissement

La saisie des notes est nécessaire.

### Pas de prise en compte de notes

- pour les élèves de 2<sup>nde</sup> GT demandant **uniquement** le maintien dans le même établissement ;
- pour les élèves de 2<sup>nde</sup> professionnelle et 1<sup>ère</sup> année de CAP **obtenant le redoublement et** demandant **uniquement** la même spécialité et le même établissement ;
- pour les élèves montant de 2<sup>nde</sup> professionnelle (hors familles de métiers ou commune) en 1<sup>ère</sup> professionnelle dans le même établissement (vœu automatique)
- pour les élèves autorisés à redoubler la classe de 1<sup>ère</sup> technologique ou 1<sup>ère</sup> professionnelle dans le même établissement et la même série ou spécialité.

## Coefficients par groupe d'origine

Pour harmoniser les éventuelles différences d'évaluation pour ces différentes catégories d'élèves, les barèmes seront pondérés d'un coefficient variable selon la formation d'origine.

- Groupe d'origine : 2<sup>nde</sup> GT (coefficient 0.5)
- Groupe d'origine : 2<sup>nde</sup> professionnelle (coefficient 0.5)
- Groupe d'origine : Terminale CAP, 1<sup>ère</sup> Techno, 1<sup>ère</sup> Pro (coefficient 0.2)
- Groupe d'origine : 1<sup>ère</sup> année de CAP demandant le redoublement ou une réorientation (coefficient 0.5)
- Groupe d'origine : APF/ IEJ/ Jeunes allophones en dispositif MLDS ou en attente d'affectation / jeunes DARFI non pris en charge par la MLDS (coefficient 0.2)

## Coefficients définis par les corps d'inspection

Des coefficients sont affectés à chaque matière par MEF d'accueil et traduisent le degré de maîtrise souhaitée selon la formation demandée (cf. tableau page 4).

## Élèves de 2<sup>nde</sup> GT demandant un maintien

L'élève ayant demandé un maintien dans le même établissement retrouve sa place (Bonus 9 990 points).

## Priorité accordée aux élèves scolarisés en 1<sup>ère</sup> année de CAP et en 2<sup>nde</sup> Pro redoublant

Un bonus est accordé automatiquement au vœu de l'élève redoublant (c'est-à-dire dont le vœu comporte les mêmes MEF + spécialité + établissement que dans sa scolarité actuelle) : bonus 9 990 points.

### Coefficients 1<sup>ère</sup> technologique et 1<sup>ère</sup> professionnelle

Libellé de la formation d'accueil	FRANC	MATHS	LV 1	PH-CH	SVT	N-ART	EPS	HIGEO	LV 2	EN-PR
1-ST2S SC. & TECHNO. SANTE & SOCIAL	4	3	1	2	2	0	1	1	1	0
1-STAV Services en milieu rural	4	3	1	2	2	0	1	1	1	0
1-STAV AMENAG. VALORISATION DES ESPACES	4	3	1	2	2	0	1	1	1	0
1-STAV TRANSFO.DES.PRODUITS.ALIMENTAIRES	4	3	3	2	2	0	1	1	1	0
1-STAV PRODUCTION AGRICOLE	4	3	1	2	2	0	1	1	1	0
1-STHR SC.&TEC. HOTELIER.RESTAURAT.	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0
1-STL BIOCHIMIE-BIOLOGIE-BIOTECHNOLOGIE	3	3	1	3	1	0	1	1	1	0
1-STMG SC. & TECHNO. MANAGEMENT GESTION	5	3	3	0	0	0	0	2	2	0
1ERE ARTS APPLIQUES	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0
1-STI2D	3	3	2	3	1	0	1	1	1	0
1STI2D SC. & TECHN. INGEN.INNOV.DEV.DUR.	3	3	2	3	1	0	1	1	1	0
1-STL SC.PHYS.CHIM. EN LABORATOIRE	3	3	1	4	2	0	0	1	1	0

Libellé de la formation d'accueil	FRANC	MATHS	LV 1	PH-CH	SVT	N-ART	EPS	HIGEO	LV 2	EN-PR
1EPROA AMENAGEMENTS PAYSAGERS	4	3	2	0	0	0	0	0	0	6
1EPROA GEST MILIEUX NATURELS FAUNE	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1EPROA SERV PERS TERRIT	6	2	1	0	0	0	0	0	0	6
1EPROA TEC CONS VTE UNIVERS JARDINERIE	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1EPROA TECHN CONSEIL DE VENTE ANIMALERIE	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6

Libellé de la formation d'accueil	FRANC	MATHS	LV 1	PH-CH	SVT	N-ART	EPS	HIGEO	LV 2	EN-PR
1ERPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.A DOMICILE	4	3	1	2	2	0	1	1	1	0
1ERPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.EN STRUCTUR	4	3	1	2	2	0	1	1	1	0
1ERPRO AERONAUTIQUE OPTION SYSTEMES	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO AMENAGEMENT FINITION BATIMENT	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO ANIMAT. ENFANCE& PERSONNES AGEES	6	2	1	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO ART.& MET.ART:COM.VIS.VIS.PLURI-M	3	2	2	0	0	0	0	0	0	8
1ERPRO ARTIS. & M.ART:MARCHANDISAGE VIS.	3	5	2	0	0	0	0	0	0	5
1ERPRO ARTIS.& MET.ART:MET.ENSEIG SIGNAL	3	5	2	0	0	0	0	0	0	5
1ERPRO ARTIS.& MET.ART:TAPIS.D'AMEUBLT	3	2	2	0	0	0	0	0	0	8
1ERPRO ASSISTANCE GESTION ORGA & ACTIVITES	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO BOULANGER-PÂTISSIER	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO CGEA Système élevage	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO COMMERC. SERVICES EN RESTAURATION	4	3	3	0	0	0	0	1	0	5
1ERPRO CONDUCT. TRANSP.ROUT.MARCHANDISES	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO CUISINE	3	2	3	0	0	0	0	1	0	6
1ERPRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	4	3	3	0	0	0	0	0	0	5
1ERPRO ETUD.DEFINITION PRDTS INDUSTRIELS	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO FACONNAGE PRODTS IMPRIMES ROUTAGE	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO FONDERIE	3	2	5	0	0	0	0	0	5	5
1ERPRO HYGIENE PROPRETE STERILISATION	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO INTERV. SUR PATRIMOINE BATI OPT.A	4	3	1	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO LOGISTIQUE (Nouveau)	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO MAINT.MATERIELS OPT.A AGRICOLES	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO MAINT.MATERIELS OPT.B CONS.MANUT.	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO MAINT.VEHIC.OPTA VOIT.PARTICUL.	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO MAINT.VEHIC.OPTB VEHIC.TRANS.ROUT	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO MAINT.VEHIC.OPTC MOTOCYCLES	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO MET.COM.VEN.OP.A ANI.GES.ESP.COM.	5	3	4	0	0	0	0	0	4	4
1ERPRO MET.COM.VEN.OP.B PR.CL.VA.OF.COM.	5	3	3	0	0	0	0	0	0	4
1ERPRO METIERS DE LA MODE - VÊTEMENT	3	3	1	0	0	0	0	0	0	8
1ERPRO METIERS DE LA SECURITE	3	2	1	0	0	0	2	0	0	7
1ERPRO METIERS DE L'ACCUEIL	4	2	3	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO METIERS DU CUIR : MAROQUINERIE	3	3	1	0	0	0	0	0	0	8
1ERPRO METIERS ELECT. ENVIRON. CONNECTES	2	4	1	0	0	0	0	0	0	8
1ERPRO OPTIQUE LUNETTERIE	4	3	3	0	0	0	0	0	0	5
1ERPRO OUVRAGES DU BATIMENT METALLERIE	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO PHOTOGRAPHIE	3	2	2	0	0	0	0	0	0	8
1ERPRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO PLASTIQUES ET COMPOSITES	3	5	2	0	0	0	0	0	0	5
1ERPRO POISSONNIER-ECAILLER-TRAITEUR	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO PROC. CHIMIE EAU PAPIERS-CARTONS	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO REAL.PR.IMPR.PLURI.OPTA.PR.GRAPH.	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO REAL.PR.IMPR.PLURI.OPTB.PR.IMPR.	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO REPARATION DES CARROSSERIES	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6

Libellé de la formation d'accueil	FRANC	MATHS	LV 1	PH-CH	SVT	N-ART	EPS	HIGEO	LV 2	EN-PR
1ERPRO SYST.NUM.OPT.A SURETE SECURITE	3	4	3	0	0	0	0	0	0	5
1ERPRO SYST.NUM.OPT.B AUD.RES.EQUIP.DOM.	3	4	3	0	0	0	0	0	0	5
1ERPRO SYST.NUM.OPT.C RES.INF.SYST.COMM.	3	4	3	0	0	0	0	0	0	5
1ERPRO TECH.CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	3	4	1	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO TECHN. ETUDES BAT B ASSIST.ARCHI.	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO TECHN. ETUDES BAT.A ETUDES & ECO.	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO TECHN. MAINT. SYST.ENERG.CLIMATIQ	2	5	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO TECHN.INSTALL.SYST.ENERG.CLIMATIQ	2	5	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO TECHNIC. FROID CONDITIONNEMT AIR	2	5	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO TECHNIC.FAB.BOIS ET MATERX ASSOC.	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO TECHNICIEN BAT. : ORG.REAL.GROS O	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO TECHNICIEN CONSEIL VENTE	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO TECHNICIEN D'USINAGE	2	4	1	0	0	0	0	0	0	8
1ERPRO TECHNICIEN EN PROTHESE DENTAIRE	3	2	2	0	0	0	0	0	0	8
1ERPRO TECHNICIEN GEOMETRE-TOPOGRAPHE	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO TECHNICIEN MODELEUR	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
1ERPRO TRANSPORT	3	3	4	0	0	0	0	0	0	5
1ERPRO TRAVAUX PAYSAGERS	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO TRAVAUX PUBLICS	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6